

Investir dans la filière porcine : payant pour le Québec

Mémoire présenté au ministère des Finances du Québec dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021



Table des matières

AVANT-PROPOS.....	3
PRÉSENTATION.....	4
Un potentiel prometteur.....	4
Responsabilité sociale des Éleveurs.....	5
ENJEUX ET RECOMMANDATIONS.....	6
1. Main-d'œuvre.....	6
Constats.....	6
1.1 Recommandations sur la main-d'œuvre.....	7
2. Investissement stratégique.....	8
Constats.....	8
2.1 Recommandation sur l'investissement stratégique.....	9
3. Environnement réglementaire.....	10
Constats.....	10
3.1 Recommandation sur l'environnement réglementaire.....	11

AVANT-PROPOS

Les Éleveurs de porcs du Québec sont sur une trajectoire de croissance. Ils offrent aux Québécois et au monde un produit de première qualité. Ils développent leurs connaissances en continu pour se maintenir à l'avant-scène en termes de responsabilité sociale, environnementale et de bien-être animal. Les Éleveurs, de pair avec tous les acteurs de la filière porcine, sont fiers de nourrir les Québécois et de représenter l'excellence de l'agriculture québécoise sur la scène mondiale.

Néanmoins, les défis de l'industrie sont nombreux et ses acquis fragiles. Des gestes doivent être posés pour lutter contre les pénuries de main-d'œuvre, stimuler l'investissement stratégique, simplifier l'encadrement réglementaire.

Alors que le Québec, comme le reste du monde, mène le combat contre la COVID-19, il faut aussi penser à la suite, à l'après, et reconnaître les secteurs forts pouvant concrétiser la relance dans toutes les régions. La filière porcine est un de ces domaines au grand potentiel.

C'est dans la perspective de préserver notre élan, de saisir les opportunités, de contribuer à notre plein potentiel au succès du Québec et à sa relance que nous présentons nos propositions dans le cadre des consultations prébudgétaires 2021.

Nous remercions à l'avance le gouvernement pour son écoute et sa considération.

PRÉSENTATION

Depuis 1966, les Éleveurs de porcs du Québec sont au service des producteurs et productrices d'ici, en collaboration avec les acteurs de la filière porcine, des intervenants régionaux, les gouvernements du Québec et du Canada ainsi que l'ensemble de la communauté.

Chaque jour, nous mettons tout en œuvre pour assurer la prospérité et le développement durable des entreprises porcines québécoises, offrir un produit de qualité supérieure à tous les consommateurs et assurer le développement des compétences des éleveurs pour qu'ils soient toujours à l'avant-garde des meilleures pratiques et que leurs entreprises soient source de succès et de fierté.

Les Éleveurs de porcs du Québec représentent 2 735 membres dans la majorité des régions du Québec; 25 % des éleveurs de porcs du Québec ont moins de 40 ans et font partie de la relève agricole, et le tiers (32 %) sont des femmes.

Au Québec, le secteur porcin génère des **retombées économiques de plus de 3,36 milliards de dollars**. Les éleveurs sont fiers de contribuer au développement économique du Québec et de ses régions, en plus de nourrir quotidiennement les Québécoises et les Québécois. Les produits de porcs québécois sont transformés à 100 % au Québec. Nous conservons ainsi la pleine valeur ajoutée et maximisons les retombées économiques. Cette filière porcine, incluant les producteurs et les transformateurs, emploie 31 000 personnes, dont plus de 14 000 sont directement dans les fermes.

Le porc du Québec est un produit recherché dans le monde. Environ 70 % de la production porcine québécoise est exportée pour plus de 2 milliard de dollars. Les exportations québécoises de porc, livrées dans 80 pays, représentent 45 % des exportations canadiennes et 6 % du commerce mondial. Localement, la viande de porc fraîche de chez nous répond à 80% de la demande des consommateurs du Québec.

Un potentiel prometteur

Les perspectives économiques entourant l'industrie du porc au Québec sont prometteuses. La filière porcine offre actuellement les meilleures opportunités de croissance de tout le secteur bioalimentaire québécois, sans compter la popularité grandissante de ce produit sur les marchés internationaux. Le porc du Québec, porté par l'excellence de ses éleveurs et sa réputation de haute qualité, a un potentiel de croissance pour des années à venir.

À l'international, des opportunités sont à saisir pour le Québec. La Chine a été éprouvée par des éclosions de peste porcine africaine (PPA) qui ont décimé son cheptel. De loin le premier producteur et le premier consommateur mondial, la Chine sera en forte demande de porc dans les prochaines années.

En outre, la conclusion récente de l'Accord de Partenariat transpacifique global et progressiste (PTPGP), dont le Canada est partenaire, devrait profiter aux éleveurs de porcs du Québec. Le nouveau traité de libre-échange facilitera l'accès à dix pays de l'Asie-Pacifique, soit l'Australie, le Brunéi, le Chili, le Japon, la Malaisie, le Mexique, la Nouvelle-Zélande, le Pérou, Singapour et le Vietnam.

Responsabilité sociale des Éleveurs

Les Éleveurs de porcs du Québec assument un leadership continu en matière de bien-être animal et d'écoresponsabilité. Au printemps dernier, les Éleveurs ont publié un rapport d'étape de leur plan de responsabilité sociale 2017-2020, inclus en annexe. Il détaille les progrès réalisés dans tous les volets de la responsabilité sociale, soit la gouvernance, la performance économique, le bien-être animal, santé animale et salubrité, la gestion de l'environnement et le mieux-être des travailleurs et les relations avec la communauté. En outre, selon les plus récentes données de la FAO, la production porcine québécoise a une empreinte environnementale plus basse de 31 % que la moyenne des autres régions productrices du monde.

ENJEUX ET RECOMMANDATIONS

Dans ce mémoire, nous traitons de trois enjeux principaux : la main-d'œuvre, l'investissement stratégique et l'environnement réglementaire. Nos recommandations visent à solutionner des enjeux stratégiques et opérationnels, à maintenir l'élan de l'industrie porcine, à accroître les retombées pour le Québec et ses régions. **Élément important à noter, nos recommandations n'entraînent pas de nouvelles dépenses pour le gouvernement.**

1. Main-d'œuvre

De nombreux secteurs d'activité au Québec font face à des manques de main-d'œuvre, conséquence du vieillissement de la population. Le secteur de l'agriculture et de l'agroalimentaire est particulièrement affecté à cause de ses caractéristiques spécifiques. L'exode des jeunes vers les grands centres, la diminution de la main-d'œuvre familiale sur les fermes, la spécialisation des métiers et professions, rendent encore plus difficiles le recrutement et la rétention des travailleurs en milieu agricole. Dans le secteur porcin, il n'est pas exagéré de parler d'une véritable pénurie de main-d'œuvre spécialisée et non spécialisée.

Constats

- Selon Statistique Canada, en 2016, près de 70 000 personnes travaillaient dans le secteur agricole québécois, incluant les exploitants, les salariés à temps plein, saisonniers et les travailleurs étrangers temporaires (TET).
- L'augmentation de la taille des fermes accroît la nécessité de recruter de plus en plus de main-d'œuvre expérimentée et non expérimentée à l'extérieur de la ferme. Plus de 70 % des entreprises agricoles recrutent entre un et quatre employés.
- Le défi actuel est de pouvoir compter sur de la main-d'œuvre non apparentée, stable et de qualité, en particulier pour pourvoir des postes d'ouvriers spécialisés.
- Les métiers d'ouvriers impliqués dans la production animale nécessitent des personnes ayant une bonne formation professionnelle, une grande flexibilité et une attitude fiable.
- Sur le plan du développement des compétences, les entreprises en production porcine expriment de nouveaux besoins de main-d'œuvre spécialisée pour occuper des postes stratégiques.
- Le secteur agricole et ses emplois sont souvent méconnus ou souffrent de préjugés.

1.1 Recommandations sur la main-d'œuvre

Considérant l'importance économique de l'agroalimentaire et de son potentiel de développement, la pénurie de main-d'œuvre à l'échelle des fermes et des transformateurs doit être mieux contrée par les gouvernements du Québec et du Canada.

Tout doit être mis en œuvre pour assurer la présence d'une main-d'œuvre fiable et disponible pour la production porcine et la transformation du produit québécois, pour permettre le développement des entreprises, saisir les retombées économiques et profiter des opportunités à l'international.

Dans cet ordre d'idées, les Éleveurs de porcs font les recommandations suivantes au gouvernement du Québec :

- a) **Améliorer immédiatement le Programme de travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme des travailleurs agricoles saisonniers (PTAS) de façon à faciliter l'arrivée des travailleurs, simplifier les processus administratifs, diminuer les contraintes et mieux appuyer les intervenants qui font appel à ces programmes.**
- b) **Faciliter la rétention de ces travailleurs en :**
 - Bonifiant et facilitant l'accès des travailleurs étrangers ainsi que des employeurs aux divers programmes touchant la formation au même titre que les autres travailleurs québécois (subventions d'Emploi-Québec);
 - Mobilisant et coordonnant les outils existants facilitant la circulation de l'information relativement au grand nombre et aux types d'emplois afin d'améliorer le recrutement des travailleurs.
- c) **Valoriser ces métiers et favoriser l'immigration en région.**
 - Dans les derniers mois, que ce soit dans les usines de transformation alimentaire ou dans le commerce de détail, tous ont pu constater l'importance des travailleurs de premières lignes.
- d) **Développer des incitatifs favorisant l'automatisation et la robotisation de certaines tâches dans les entreprises agricoles afin d'améliorer la productivité et compenser le manque de personnel.**

2. Investissement stratégique

Une étude récente intitulée *Portrait diagnostique sur l'évolution de l'environnement d'affaires du secteur porcin*, commandée par le ministre de l'Agriculture, des Pêcheries et de l'Alimentation, a colligé une trentaine d'entretiens réalisés entre octobre 2019 et février 2020 avec des intervenants de la filière porcine au Québec, au Canada et à l'étranger. Cette étude a permis de documenter les causes conjoncturelles et structurelles du sous-investissement dans les fermes porcines.

Constats

- Un nombre significatif d'entreprises n'ont pas la capacité de financer les investissements requis et on observe sur le terrain le vieillissement de plusieurs structures de production.
- Plusieurs facteurs expliquent ce sous-investissement. Comme tous les secteurs exportateurs, la filière porcine québécoise est vulnérable aux fortes fluctuations de taux de change. De 2006 à 2013, le taux de change moyen s'est établi à 0,95 CAD/USD comparativement à 0,80 CAD/US de 2014 à 2018. De 2007 à 2013, on a constaté aussi une flambée du prix des céréales. Le prix du maïs est passé de 114 \$/Tm en 2006 à 270 \$/Tm en 2013. Plusieurs fermes ont par conséquent quitté et/ou diminué temporairement la production préférant vendre leur maïs que le donner à leurs animaux.
- La récession de 2008 a eu des impacts prolongés : la baisse de la consommation domestique a provoqué un accroissement de volumes exportés et une pression à la baisse sur les prix mondiaux de 2009 à 2014. Il en a résulté une hausse des déficits et un accroissement des contributions au programme de gestion des risques qui ont fragilisé les flux de trésorerie des entreprises.
- Selon le Centre d'études sur les coûts de production en agriculture (CECPA), l'âge moyen des porcheries est passé de 10,2 ans en 2002 à 18,6 ans en 2017. Considérant que la durée de vie moyenne des infrastructures est de 20 à 25 ans, les fermes devraient avoir entre 10 et 12,5 ans d'âge moyen pour que le secteur soit considéré en bonne santé.
- Face à un déficit ponctuel de relève et de nouveaux producteurs dû notamment au risque financier élevé, on entrevoit un manque de capacité d'engraissement dans les prochaines années.

2.1 Recommandation sur l'investissement stratégique

La conjoncture économique actuelle entraînera des économies significatives pour l'État en raison d'une diminution des demandes d'aide dans le cadre du programme ASRA. Dans cet ordre d'idées, les Éleveurs de porcs font la recommandation suivante au gouvernement du Québec :

- **Saisir l'occasion créée par une baisse des demandes d'aide au programme ASRA en redirigeant les économies réalisées dans une initiative encore plus ambitieuse de soutien à l'investissement.**

Le gouvernement peut continuer d'envoyer un message positif aux producteurs agricoles sur l'importance qu'il accorde à la qualité des infrastructures, au respect des normes de bien-être animal, au positionnement concurrentiel de l'agriculture québécoise en déclenchant un mouvement d'investissement dans les fermes du Québec. Une telle mesure aurait en outre pour effets dans l'industrie porcine de rehausser la production, de mieux l'arrimer avec les capacités d'abattage excédentaires du Québec et de développer davantage d'emplois bien rémunérés en région dans toute la filière.

Cette aide à l'investissement devrait permettre aux éleveurs de se doter d'immobilisations écoresponsables et adaptées à leurs besoins et favoriser une augmentation de la productivité par un recours accru aux technologies numériques et à l'innovation.

Alors que des initiatives précédentes ont permis d'amorcer un rattrapage, mais au prix de conditions de remboursement très exigeantes, les éleveurs ont besoin de faire le pas suivant et d'augmenter leur production et leur productivité.

3. Environnement réglementaire

Le Québec est le premier producteur de porc en importance au Canada. Le secteur opère dans un environnement de marché ouvert, sans protection commerciale. Il n'y a pas de gestion de l'offre dans le secteur porcin. L'industrie est exposée à tous les vents de la concurrence internationale.

Pour maintenir leur compétitivité, les éleveurs québécois doivent faire face à des facteurs internes (concentration des acheteurs, exigences sociétales accrues, etc.) ainsi qu'à des facteurs externes (globalisation des marchés, exigences sur les exportations, etc.) qui sont en soi un défi permanent.

Dans un tel contexte, le fardeau réglementaire peut représenter une entrave sérieuse au maintien d'une bonne position concurrentielle, s'il est trop lourd, trop compliqué ou mal calibré.

Constats

- Au cours des dernières années, il y a une quantité importante de nouveaux règlements, règlements modernisés ou projets de règlement de juridiction provinciale qui sont entrés ou entreront en vigueur dans le secteur des productions animales.
- Les secteurs de l'environnement (RDPE, RPEP, REAFIE), du bien-être animal, de la main-d'œuvre (Loi 176, PTET, PTAS) et des transports ont tous contribué à accroître l'environnement réglementaire. Par exemple :
 - La production d'un plan de gestion des lisiers est requise au Québec, comme chez les concurrents, toutefois la taille du troupeau à partir de laquelle la réglementation s'applique varie d'une région à l'autre et c'est au Québec que le seuil d'application est le plus bas;
 - Les seuils de taille associés aux différentes exigences réglementaires ont de facto agi comme frein à la construction de sites porcins de grande taille;
 - Les délais pour l'obtention de différentes autorisations ou permis ainsi que la complexité des démarches à entreprendre semblent nettement supérieurs au Québec.
- La compétitivité des exploitations est liée à plusieurs facteurs fondamentaux. On parle notamment de la taille de l'exploitation, de l'utilisation efficace des immobilisations, du prix des intrants, des meilleures pratiques et des technologies qui permettent une utilisation efficace des facteurs de production et la mise en place de méthodes ciblées de gestion de l'exploitation. Cependant d'autres facteurs affectent aussi la compétitivité en lien avec le soutien au développement de la filière tels que : les programmes gouvernementaux, la R et D publique et les services-conseils, le financement et la réglementation.

3.1 Recommandation sur l'environnement réglementaire

La réglementation est un outil dont disposent tous les États pour encadrer différentes activités dans une optique de protection du bien commun. Les États sont placés devant le défi de calibrer la réglementation afin qu'elle serve l'intérêt public sans constituer une entrave disproportionnée à l'essor d'activités créatrices de richesse. Trouver le point d'équilibre dans un environnement économique concurrentiel et en constante évolution est certes un défi, mais c'est un défi que le Québec doit relever.

Les Éleveurs de porcs ne sont pas les seuls à s'inquiéter de la lourdeur et de la complexité de la réglementation québécoise. De tous les secteurs économiques, des voix s'élèvent pour critiquer des normes, des délais, des procédures. Cette surréglementation représente un coût élevé pour l'État et les organisations, et ne garantit en rien une meilleure protection de l'intérêt public.

Dans cet ordre d'idées, les Éleveurs de porcs font au gouvernement du Québec la recommandation suivante :

Documenter, dans chaque secteur agricole, les irritants réglementaires pour en arriver à une réglementation plus simple, qui va mieux protéger l'intérêt public et moins contrecarrer la création de richesse. Plus précisément, il est proposé de :

- Recenser les principaux engorgements de réglementation dans l'appareil de l'État;
- Établir des comparaisons pour des opérations types dans des juridictions similaires (délais d'émission de permis, étapes d'autorisation de construction, etc.);
- Soumettre toute nouvelle réglementation à une étude d'impact et essais avant une implantation généralisée;
- Accorder des délais pour une transition harmonieuse dans le cas de nouvelle réglementation.

Nous croyons que cette recommandation s'inscrit dans les objectifs gouvernementaux qui ont notamment été exprimés lors de la publication du *Plan d'action gouvernemental en matière d'allègement réglementaire et administratif 2020-2025* en décembre dernier.

CONCLUSION

Les Éleveurs de porcs représentent la plus grande force économique et entrepreneuriale de l'agriculture québécoise. Nous sommes fiers de nourrir les Québécois et de proposer au monde la qualité de produits de chez nous.

Nous participons à ce processus de consultations prébudgétaires en étant pleinement conscientes de la gravité de la crise actuelle et de l'ampleur des demandes transmises au gouvernement. En cela, nos recommandations n'entraînent pas de nouvelles dépenses pour le gouvernement. Ce sont des recommandations qui ont pour trait commun d'être structurantes et de contribuer positivement à la relance.

Nous proposons de faciliter l'arrivée de travailleurs dans nos régions, de réaffecter des sommes pour soutenir l'investissement et la croissance et de prendre de front le problème de la surréglementation pour mieux protéger le bien commun et moins contrecarrer la création de richesse. Ce sont les recommandations d'une industrie consciente de sa force et solidaire des Québécois.